

LA BAILLONNEE!

par Pierre DECOURCELLE

QUATRIEME PARTIE

LA BELLE HERITIÈRE

XII

Quelqu'un qui ne paraît pas, mais qui agit

Peut-être l'affection qu'il se découvrait pour madame de Revel aurait-elle pu facilement...

C'était fini; il était trop tard. Il serait ridicule pour lui de s'attarder à aucun rêve.

Seul il resterait dans l'existence, à jamais seul, continuant à vivre comme toujours il avait vécu.

Il avait établi autour de Philippe de Ta-

verny un service d'observation occulte, incessant, infatigable, s'efforçant de recueillir sur lui tous les indices.

Mais le baron s'environnait de tant de précautions qu'il n'était guère possible d'espérer soulever le voile étendu sur son passé.

Il ne fallait plus guère compter le revoir jamais.

M. de Marty avait alors discrètement cherché dans l'entourage du baron.

De Firmin, le valet de chambre, on n'avait rien pu obtenir. Il ne savait rien ou s'il savait quelque chose, il entendait le garder pour lui.

Par certains hommes d'argent avec lesquels le baron entretenait des relations, et dont l'ancien magistrat était parvenu à se procurer les noms, on pouvait peut-être espérer obtenir des renseignements intéressants.

M. de Marty avait conservé beaucoup d'influence à la Sûreté, le préfet de police n'avait fait aucune difficulté pour mettre à sa disposition deux de ses agents les plus habiles.

L'un d'eux-ci était chargé de surveiller les faits et gestes de M. Taverny, l'autre de s'efforcer de savoir chez les banquiers et en particulier à la Banque de Charonne, qu'elles avaient été les différentes situations des comptes de M. de Taverny depuis que celui-ci était le client de la maison.

Mais comme cette enquête ne pouvait être menée qu'avec extrême discrétion, de la discrétion, de la circonspection, elle n'avait pas été conduite à bien.

Consulté, le banquier Gérardot s'était retranché derrière le secret professionnel et avait refusé net de fournir le renseignement

qu'on lui demandait sans naturellement lui en laisser soupçonner le mobile.

L'agent alors avait modifié complètement sa tactique.

Avec l'argent mis à sa disposition par l'ex-juge sous les ordres duquel il avait servi, il avait tenté de corrompre un des employés de la banque.

Certes, le moyen était peu délicat, mais qui veut la fin... D'ailleurs, M. de Marty n'avait aucun scrupule, puisqu'il n'avait pas à sa disposition d'autre expédient pour atteindre le misérable qui semblait se rire de la justice des hommes.

L'agent était sur le point d'arriver au but. La veille, il avait déclaré à son ancien chef :

— Monsieur le juge, je crois que cette fois l'affaire est dans le sac... Prochainement, je pourrai vous remettre le détail des opérations effectuées par le baron de Taverny depuis qu'il est le client de la banque Gérardot.

Et ce n'est pas d'hier ! M. de Marty, que cette nouvelle remplissait de satisfaction, avait l'intuition qu'il apprendrait de ce côté des choses édifiantes.

Il venait à peine de prendre place devant son bureau quand on frappa à la porte.

— Entrez, prononça-t-il.

Le vieux valet de chambre qui depuis de longues années était chargé du soin de sa maison passa sa tête grise dans l'entrebâillement de la porte.

— Monsieur le juge, dit-il, c'est un monsieur qui désire vous parler.

— Il ne vous a pas donné son nom ?

— Il dit que monsieur ne le connaît pas. C'est un grand jeune homme « très bien », ma foi.

Le valetard ne put s'empêcher de sourire.

— Faites entrer, ordonna-t-il.

Une seconde plus tard, le jeune homme « très bien », selon l'expression du vieux valetard, pénétra dans le cabinet de l'ex-magistrat.

Le valet de chambre n'avait pas menti. Grand, bien découplé, vêtu avec une extrême correction, la physionomie mâle éclairée par des yeux brillants de franchise et de loyauté, tout de suite ce jeune homme, dont malgré sa jeunesse la boutonnière était ornée d'un ruban rouge, produisit sur M. de Marty la plus favorable impression.

C'était la première fois qu'il le voyait. De la main il désigna un siège au visiteur qui s'installa respectueusement en disant :

— Si je n'ai pas l'honneur, monsieur, d'être connu de vous, mon nom, que j'ai tenu à vous apprendre moi-même, ne vous est pas toutefois étranger. Je suis le fils d'un homme condamné autrefois pour un vol commis par un autre.

— Henri Mégret !... Ce cri spontané jaillit des lèvres du valetard.

Il avait eu un mouvement de surprise profonde tout de suite il se remit.

Son interlocuteur reprit :

— Si, monsieur, c'est bien mon nom que vous venez de prononcer. Ma tante ou plus exactement la sainte femme qui m'a servi de mère, madame Pauline de Revel, m'a rendu tout ce que vous avez tenté pour rendre à la mémoire de mon malheureux père, l'honneur que les hommes lui ont pris. Tous les mots seraient impuissants à vous dire l'immense, l'infinie gratitude que je vous garde.

C'est pour vous l'exprimer, pour vous remercier profondément, monsieur, que je me suis permis cette démarche.

M. de Marty parut vivement ému de ces paroles simples et nobles. Il regarda son interlocuteur avec bienveillance, avec sympathie.

— Pour me remercier, monsieur ? articula-t-il. De quoi, hélas !

— De tout ce que vous avez bien voulu faire...

Le juge eut un fin sourire :

— Et sans doute de tout ce que vous espérez que je ferai encore... C'est cela que vous voulez dire, n'est-ce pas ?... Oh ! ne vous en fiez pas, j'ai l'habitude de lire dans la pensée des hommes et ce que je lis dans la vôtre n'a rien que de très naturel, j'ajouterais même de très louable. Vous souhaitez passionnément que cette abominable situation prenne fin ; que madame de Revel, dont je ignore point la vie désolée, brisée, recouvre enfin le repos, et vous, monsieur, la pureté d'un nom qu'un arrêt injuste a flétri.

— Oh monsieur !... Le valetard continua :

— Seulement le coupable, en face duquel je suis... nous sommes désarmés, est très habile. Si je joue de nous avec un cynisme éblouissant, pourtant s'il existe une justice au-dessus de la justice des hommes, soyez certain qu'il sera puni un jour !

— C'est dire, monsieur, que vous ne croyez pas à la confusion de ce misérable par la justice humaine ?

— Si monsieur ! Mes paroles n'ont pas été l'exact reflet de ma pensée. Je suis persuadé, au contraire, qu'une heure viendra, même très proche peut-être, où le faiseuse des présumptions accumulées par moi pendant tant d'années, deviendra assez puissant pour permettre d'agir enfin et de frapper celui qui se suppose impuiment à l'abri.

Une leur ardente traversa les prunelles de Raymond :

— Oh ! monsieur, ce que vous dites, je veux le croire, je veux l'espérer...

— Vous avez déclaré tout à l'heure qu'il était fin, que cette abominable situation était fin, c'est vrai... Elle ne peut se prolonger davantage. Elle est par trop effroyable. Vous la combattez, mais tantôt, madame de Revel, séparée des enfants que la haine du crime de Revel lui a ravés nous la punir du comte d'un frère qui lui-même était une vic-

time... Moi, porteur d'un nom flétri que la première venue a le droit de me jeter à la face ! Et cet homme, l'auteur de ce crime ! dont l'âme est un abîme, l'existence une suite de forfaits, cet homme restera impuni ! Non, non, cela ne se peut pas. Autrefois, j'étais un enfant ; je ne pouvais rien. Maintenant, c'est autre chose.

— M. de Taverny me trouvera sur son chemin, et si je ne parviens pas à arracher le masque qui jusqu'ici a caché son ignominie, qu'il prenne garde quand même, car je suis résolu à faire justice, même si je ne dois pas avoir la justice avec moi !

Le jeune homme s'était levé.

La colère brûillait dans ses yeux. Une expression virile, d'implacable résolution durcissait soudainement les traits de son visage.

M. de Marty qui l'observait avec intérêt, eut un geste de protestation.

— Vous êtes jeune, monsieur, vous parlez avec l'ardeur et la fougue de votre âge... Et c'est vous qui devez prendre garde, car la violence est mauvaise conseillère... Essayez parce que vous vous laissez entraîner aux pires extrémités que l'honneur sera rendu à la mémoire de votre père, au nom qu'il vous a légué ? Pour Dieu, avez un peu de patience, et laissez faire le temps. Il accomplira son œuvre, aussi sûrement et implacablement que vous.

« Depuis près de vingt ans que je patiente, moi, ai-je perdu le courage et la foi ?... En aucune façon !... Chaque jour avance l'heure de l'exécution, à toute un renseignement à ceux que je possède. Et tous ces renseignements accumulés, croyez-moi, finiront bien par constituer une preuve.

« En ce moment, je suis une pièce qui pourrai nous la fournir, c'est-à-dire une preuve irréfutable, nécessaire à élayer notre accusation.

(A suivre.)

BOURSES Paris, Bruxelles, Lille

du 28 Décembre 1904

BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Fonds d'Etats, Obligations. Includes entries like 2 1/2 0/0 américain, 3 0/0 italien, etc.

Emprunts de Villes et Obligations

Table with 2 columns: Ville de Paris, Ville de Lille, etc. Includes entries like Ville de Paris 1865-69, etc.

Chemins de fer - Transports

Table with 2 columns: Actions, Chemins de fer. Includes entries like Nord, Orléans, etc.

Valeurs Industrielles

Table with 2 columns: Valeurs Industrielles. Includes entries like Suez, Peugeot, etc.

Valeurs Sud-Africaines

Table with 2 columns: Valeurs Sud-Africaines. Includes entries like Chartered, Cap Copper, etc.

BOURSE DE BRUXELLES

Table with 2 columns: Fonds d'Etat et Lots, Obligations. Includes entries like Rente belge 3 0/0, etc.

Fin du Palais des Nouveautés 32, Grande-Rue, ROUBAIX

DERNIERS JOURS de VENTE Aujourd'hui Jeudi Demain Vendredi Samedi 31 Décembre et dernier jour

Fermeture irrévocable des Magasins à 7 heures 1/2 du soir

IL Y A ENCORE A SOLDER :

Tapis, Carpettes, Lingerie pour dames, Corsets, Chemises pour hommes, Fourrures, Confections pour dames et enfants, Cravates, Bonneterie, Toiles, Rideaux, Stores, Linge de table, Couvertures Soieries, Lainage, Articles de layette, Ganterie, Doublures, Articles de travail, Châles, Cotonnades, Comptoirs, Rayons, Appareils à gaz, etc., etc.

Tout le monde voudra profiter des occasions sans précédent qu'offre aux Acheteurs cette fin de liquidation.

TOUTE OFFRE RAISONNABLE SERA ACCÉPTÉE Dernier jour de ventes samedi 31 décembre et Fermeture du Palais des Nouveautés à 7 heures 1/2 du soir

Société Coopérative L'AVENIR

ANONYME, A CAPITAL VARIABLE 3-5-7, rue Vallon, Roubaix ANOYME, A CAPITAL VARIABLE 3-5-7, rue Vallon, Roubaix

Sunlight advertisement with logo and text: Le SUNLIGHT SAVON possède les plus puissantes propriétés détersives et dégraisantes.

HERNIEUX!! advertisement: Remède facile à prendre contre le Ver solitaire, rejet du ver avec la tête (résultat garanti), 10 fr.

LA DAME DE MONSOREAU

par Alexandre DUMAS

VIII

Comment le roi eut peur d'avoir eu peur, et comment Chicot eut peur d'avoir peur.

— Attendez et l'événement même vous apprendra les choses que vous voulez savoir, attendez.

— Mais non, mais non, je n'attends pas ; mais quel chien enragé avait donc mordu ton père et ta mère la nuit où ils ont eu la fatale idée de t'engendrer ?

— Chicot, tu es brave ? — Je m'en vante ; mais je ne mets pas ainsi ma bravoure à l'épreuve, fudable !

Quand le roi de France et Pologne cria le nuit de façon à faire scandale dans le Louvre, moi chef, je suis dans le cas de déshonorer ton appartement. Adieu, Henri appelle tes capitaines des gardes, les suisses, les portiers, et laisse-moi gagner au large ; foin de péril invisible, foin du danger que je ne connais pas !

— Le vieux commanda de rester, fit le roi avec autorité. — Voilà, sur ma parole, un plaisant maître qui veut commander à la peur ; à la rescousse ! au feu ! Et Chicot, pour dominer le danger sans doute, monta sur une table.

cela pour que tu te taises, je vais tout te conter. — Ah ! ah ! dit Chicot en se frottant les mains, en descendant avec précaution de sa table et en tirant son énorme épée : une fois prévenu, c'est bon ; nous allons en découvrir, raconte, raconte, mon fils. Il paraissait que c'est quelque crocodile, hein ? Fudable ! la lame est bonne, car je m'en sers pour ronger mes cornes chaque semaine, et elles sont rudes, mes cornes. Tu disais donc, Henri, que c'est un crocodile.

Et Chicot s'accrocha dans un grand fauteuil, plaçant son épée nue entre ses cuisses, et entrelaçant la lame de ses deux jambes, comme les serpens, symbole de la paix, entrelacent le caducée de Mercure.

— La nuit dernière, dit Henri, je dormais... — Et moi aussi, dit Chicot. — Soudain, un souffle parcourut mon visage.

— C'était la hête qui avait fait, dit Chicot, et qui t'échappa à la gorge. — Je m'éveille à demi, et je sens ma barbe se hérissier de terreur sous mon masque.

— Ah ! tu me fais délicieusement frissonner, dit Chicot, en se pelotonnant dans son fauteuil et en appuyant son menton au pommeau de son épée.

— Alors, dit le roi avec un accent si faible et si tremblant que le bruit des paroles arriva à peine à l'oreille de Chicot, alors une voix retentit dans la chambre avec une vibration si douloureuse, qu'elle ébranla tout mon cerveau.

— La voix du crocodile, oui, j'ai vu dans le voyageur Marco Polo que le crocodile a une voix terrible qui imite le cri des enfants ; mais tranquille-toi, mon fils ; s'il vient, nous le tuons.

— Ecoute bien. — Prud'homme ! dit Chicot en se débattant comme par un ressort ; j'en suis im-

mobile comme une souche et muet comme une carpe, d'écouter. — Henri continua d'un accent plus sombre et plus lugubre encore :

— Misérable pêcheur, dit la voix... — Bah ! interrompit Chicot, la voix parlait, ce n'était donc pas un crocodile ?

— Misérable pêcheur ! dit la voix, je suis la voix de ton Seigneur Dieu.

Chicot fit un bond et se retrouva accroupi d'aplomb dans son fauteuil.

— La voix de Dieu ? reprit-il. — Ah ! Chicot, répondit Henri, c'est une voix effrayante.

— Est-ce une belle voix ? demanda Chicot, et ressemble-t-elle, comme dit l'Ecriture, au son de la Trompette ?

— Est-ce que j'entends-tu ? continua la voix ; entends-tu, pêcheur endure ? es-tu bien décidé à persévérer dans tes iniquités ?

ce qu'à la place je n'eusse pas fait ; et alors, tu as appelé ?

— Et l'on est venu ? — Oui. — Et l'on est bien cherché partout ? — Parfait.

— Pas de bon Dieu ? — Tout s'était évanoui. — A commettre par le roi Henri. C'est effrayant.

Si effrayant que j'ai appelé mon confesseur. — Ah ! bon ; il est accouru ? — A l'instant même.

— Voyons un peu, soit franc, mon fils, dis la vérité contre son ordinaire. Que pensais-tu de cette révélation-là, ton confesseur ?

— Un frémissement. — Je crois bien. — Il s'est signé ; il m'a ordonné de me repentir comme Dieu me le prescriva.

— Fort bien ! il n'y a jamais de mal à se repentir. Mais de la vision en elle-même, ou plutôt de l'audition, qu'en a-t-il dit ? — Qu'elle était providentielle ; que c'était un miracle ; qu'il me fallait songer au salut de l'Etat. Aussi, si je suis, ce matin, un homme qui fait ce matin, mon fils ? — J'ai donné cent mille livres aux jésuites.

Non, non ; j'étais bien éveillé, je t'en réponds, Chicot.

— Tu dors, Henri. — Je dorsais si peu que j'avais les yeux tout grands ouverts, moi.

— Oui, mais avec mes yeux je voyais, ce qui n'arrive pas quand on dort réellement. — Et que voyais-tu ?

— Je voyais la lune aux vitres de ma chambre, et je regardais l'améthyste qui est au pommeau de mon épée briller, là où vous êtes, Chicot, d'une lumière sombre.

— Et la lampe qu'était-elle devenue ? — Elle s'était éteinte.

— Réve, cher roi, pur rêve. — Pourquoi n'y crois-tu pas, Chicot ? — N'est-ce pas dit que le Seigneur parle aux rois quand il veut opérer quelquel grand changement sur la terre ?

— Ou il leur parle, c'est vrai, dit Chicot, mais si bas qu'ils ne l'entendent jamais. — Mais qui te rend donc si incrédule ? — C'est que tu aies si bien entendu. — Eh bien ! comprends-tu pourquoi je t'ai fait rester dit le roi.

— Eh bien ! que faut-il faire ? — Il faut te coucher, mon fils.

— Mais si, au contraire... — Pas de mais. — Legardez-là.

— Crois-tu, par hasard, que tu empêcheras la voix de Dieu de parler parce que tu restes debout ? Un roi ne dépasse, les autres hommes que de la hauteur de la couronne, et quand il est debout, croit-on, Henri, il est de même taille et quelquefois plus petit qu'eux.

— C'est bien, dit le roi, tu restes ? — C'est convenu.

— Et bien ! je vais me coucher. — Bon ! — Mais tu ne te coucheras pas, toi ? — Je n'en ai rien à dire.

— Seulement, je n'ôte que mon pourpoint. — Fais à ta guise. — Je garde mon haut-de-chausses. La précaution est bonne.

— Et toi ? — Moi, je reste où je suis. — Et tu ne dormiras pas ? — Ah ! pour cela je ne puis pas te le promettre ; le sommeil est comme la peur, mon fils, une chose indépendante de la volonté. — Tu feras ce que tu pourras, au moins. — Je me pincerai, sous tranquille ; d'ailleurs, la voix me réveillera. — Ne plaisante pas avec la voix, dit Henri, qui avait déjà une jambe dans le lit et qui se retira.

Allons donc, dit Chicot, faudra-t-il que je te couche ! (A suivre.)